



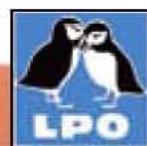
faune & nature

n°47 Septembre 2007



**Un centre régional pour la sauvegarde de
la faune sauvage : 10 ans d'actions**

Revue méditerranéenne de découverte et de protection de la nature
ISSN 09918590



La revue **Faune & Nature** est éditée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux délégation Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Le 17 mai 1963, l'Association Varoise pour la Protection des Oiseaux prenait naissance. Cette association se transforma rapidement en une Association Régionale pour la Protection des Oiseaux et de la Nature en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (ARPON) affiliée à la LPO le 18 avril 1972. Son évolution conduira cette association de protection de la nature à modifier ses statuts le 18 mai 1998 pour amplifier son action en devenant la délégation LPO PACA. Depuis 1967, **Faune & Nature** accompagne notre développement associatif.

Faune & Nature est une revue de vulgarisation des travaux scientifiques présentant les expériences associatives de conservation et de valorisation de la nature. Chaque numéro est composé d'un comité de rédaction approprié aux thèmes développés.

Les actions de la LPO en Méditerranée

- > **La protection des oiseaux** à travers des programmes en faveur des espèces et de leurs milieux,
- > **L'amélioration des connaissances scientifiques** régionales en procédant à des études et suivis d'oiseaux, de la flore, de la faune et des milieux naturels associés,
- > **La contribution à la sauvegarde** des oiseaux par la création de refuges,
- > **La gestion du centre régional de sauvegarde** de la faune sauvage,
- > **L'information, l'éducation et la sensibilisation** du public par l'organisation de sorties et d'événements pour les scolaires et le grand public,
- > **La diffusion permanente de ses connaissances** dans des travaux régionaux, nationaux et internationaux pour la protection de l'environnement,
- > **L'implication de bénévoles** dans des manifestations, des sorties, des réunions, des conférences et des actions d'écovolontariat,
- > **La participation au développement des loisirs et du tourisme** de découverte de la nature et des territoires.

Le réseau LPO est représenté en Méditerranée dans l'Aude (aude@lpo.fr), dans l'Hérault (herault@lpo.fr), dans le Tarn (tarn@lpo.fr), dans l'Aveyron (aveyron@lpo.fr), dans les Grands Causses (grands-causses@lpo.fr) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (paca@lpo.fr).

La rédaction de numéro de **Faune & Nature** a été rendue possible grâce au soutien logistique et financier de nombreux partenaires : l'Union Européenne via un programme Leader + "Luberon-Lure", l'État français via la DIREN PACA, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Parc naturel régional du Luberon et la Ligue pour la Protection des Oiseaux.



Citation recommandée pour la bibliographie :

LPO PACA (2007). Un centre régional pour la sauvegarde de la faune sauvage : 10 ans d'actions. *Faune & Nature*, 47 : 120 p.

Revue éditée par la LPO PACA :

Rond-Point Beauregard ■ Villa "La paix" ■ 83400 Hyères-les-Palmiers
Tél. 04 94 12 79 52 ■ Fax 04 94 35 43 28 ■ Courriel : paca@lpo.fr
■ Site : <http://paca.lpo.fr>

■ **Directeur de la publication** : Alain Moussu

■ **Directeur de la rédaction** : Benjamin Kabouche

■ **Coordination de la rédaction** : Olivier Hameau

■ **Comité de rédaction de ce numéro** : Magali Goliard, Céline Koch, Michèle Corsange, Christian Pacteau.

■ **Remerciements** : aux nombreux bénévoles et donateurs, ainsi qu'aux photographes.

■ **Secrétaire de rédaction** : Macha Marchal ■ **Responsable du développement associatif et animation** : Magali Goliard ■ **Conception graphique et réalisation** : Imprimerie Hémisud - La Valette-du-Var

■ **Dépôt légal** Septembre 2007 ■ **ISSN** : 09918590 ■ **Tirage** : 1 000 ex.

Les opinions émises dans **Faune & Nature** sont celles des auteurs. La rédaction reste libre d'accepter, d'amender ou de refuser les manuscrits qui lui sont proposés. La reproduction totale est interdite. La reproduction partielle, sans indication de source ni de nom de l'auteur, des articles contenus dans la revue est interdite pour tous pays.



Faune & Nature est imprimé par l'imprimerie Hémisud (Labelisé Imprim'vert) à La Valette-du-Var, dans le cadre d'un partenariat dans lequel elle s'engage pour la protection de l'environnement en modernisant ses procédures de publication et en recyclant : les encres, le papier et les plaques offset. Le choix d'imprimer **Faune & Nature** sur Cyclus print, papier recyclé sans chlore et sans acides, répond à nos exigences écologiques.

■ **Photos de couverture** : Olivier Hameau (en haut), Olivier Hameau (en bas à gauche), Sarah Goliard (en bas à droite).

Sauvegarder la faune, plus qu'un métier, une vocation de la LPO

Au niveau national, le savoir-faire et le réseau de bénévoles de la LPO ont permis de sauver dans les centres de sauvegarde LPO près de 29 000 oiseaux en 10 ans ! Ces réussites sont indubitablement liées à la qualité d'acheminement par les bénévoles ; c'est le maillon essentiel de notre dispositif.

Le Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage, situé à Buoux, fête ses 11 ans en 2007 ! Depuis 11 ans, ce sont près de 5 500 oiseaux accueillis avec plus de 65 000 appels téléphoniques. Il a ainsi pu relâcher plus de 2 500 oiseaux et mammifères.

À partir de 2002, le Parc naturel régional du Luberon (PNRL) et la LPO PACA ont décidé d'assurer ensemble la gestion du Centre de Buoux. Tout récemment, en octobre 2006, le PNRL a exprimé le souhait de confier à la LPO PACA la totalité de la gestion du Centre de Buoux. La LPO PACA a accepté de prendre en charge ce nouveau programme ; ce *Faune & Nature* fera donc le point sur l'histoire et les perspectives que nous envisageons pour le centre. Dans ce *Faune & Nature* nous présenterons les 5 axes du Plan d'action qui devrait garantir la pérennité et le développement des activités du centre :

- 1/ Agir en faveur de la faune en détresse
- 2/ Agir en direction des publics pour une sensibilisation sur la faune sauvage
- 3/ Connaître la biologie des espèces
- 4/ Agir pour restaurer la nature
- 5/ Pérenniser le programme

Un centre de sauvegarde de la faune sauvage, à quoi ça sert ?

Le centre de sauvegarde de la faune sauvage est un "outil" remarquable mis à disposition de la LPO PACA par le Parc naturel régional du Luberon au service de la protection de la faune. Il ne fait guère de doute que le Centre de Buoux

sera sous peu un pôle fédérateur dans la région PACA dans lequel se reconnaîtront les acteurs de la protection de la nature. La région PACA est un lieu d'accueil et de transit de nombreuses espèces sauvages, menacées et protégées, qui constituent un patrimoine exceptionnel. Les centres de sauvegarde sont une nécessité pour cette faune sauvage. Par ailleurs, notre région se singularise par des espèces rares comme certains grands rapaces, qui peuvent se trouver en détresse. Les soins et la réhabilitation des animaux sauvages nécessitent des installations et des compétences particulières. Pour accomplir les missions qui lui sont confiées, le centre dispose d'une infirmerie, de volières pour rééduquer les oiseaux après convalescence, de cages pour les mammifères, de boxes pour les premiers jours de soins, de structures adaptées à chaque espèce (perchoirs, bassin, filets pour les oiseaux, etc.) et de nourriture appropriée.

Mieux connaître la faune sauvage

Le centre de sauvegarde fait "passer entre ses mains" un grand nombre d'espèces (environ 120 espèces depuis son ouverture) dont des espèces difficilement étudiables dans leur environnement naturel. Cette opportunité devra permettre, sur le long terme, la mise en place d'un pôle de production d'informations sur la faune sauvage comme la définition précise des causes d'entrée au centre, le suivi d'espèces par marquage (bague, télémétrie, balises Argos), l'étude de la croissance des jeunes en soins, des programmes de recherche de contaminants sur certaines espèces ou encore une veille sur le trafic illégal d'espèces. Le centre viendra alimenter également la base de données de l'Atlas ornithologique avec notamment un nombre important de données fiables de nidification pour plusieurs espèces de rapaces.

Un *Faune & Nature* pour les acteurs et partenaires du centre

Ce *Faune & Nature* doit permettre de renforcer les partenariats en veillant à une communication partagée et en valorisant au mieux le bénévolat.

La création d'outils de communication et de sensibilisation originaux et performants doit être développée. La recherche de partenariats financiers et le soutien de toutes les initiatives régionales pouvant permettre de renforcer ce programme. Depuis peu, un site Internet vous informe de l'actualité des actions réalisées par le Centre de sauvegarde.

Ce **Faune & Nature** est destiné aux principaux professionnels sollicités lors de la découverte d'un animal sauvage en détresse (vétérinaires, pompiers, ONF, ONCFS, DSV, etc.) pour qu'ils s'approprient davantage les actions de ce centre. Une quantité sans cesse croissante d'animaux sauvages en détresse est chaque année trouvée par des résidents et promeneurs qui interpellent prioritairement les vétérinaires, leurs interlocuteurs habituels.

Ce Centre fait partie d'un réseau national (U.F.C.S. et LPO) que nous présenterons dans ce numéro. En PACA, un centre U.F.C.S. géré par Michel Phisel dans les Hautes-Alpes a été créé et accueille la faune sauvage des départements alpins. En Camargue, un centre

de sauvegarde devrait prochainement se voir accréditer à Pont de Gau. Enfin, nous espérons que ce dispositif s'étoffera avec une nouvelle création dans les Alpes-maritimes.

Mieux accueillir et sensibiliser le public

Un centre n'a pas seulement pour rôle l'accueil des oiseaux et des mammifères en détresse, mais aussi de répondre aux très nombreux appels téléphoniques, conseiller les gens, participer à des animations, des sorties ou des conférences pour sensibiliser le public et à recueillir des données sur la faune de notre région. Le centre de sauvegarde informe sur les gestes écocitoyens en faveur de la biodiversité et tient à jour des cellules en cas de "crise" (ex. marée noire, grippe aviaire, etc.).

Une bonne partie des opérations de relâchés se fait en présence du public et notamment des enfants ; ce sont ainsi des milliers de personnes qui ont pu assister en direct à cet "instant magique" où l'oiseau prend son essor après avoir été soigné.

Relâché d'un faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage



Préface

Jérôme LUCCIONI
Parc naturel
régional du Luberon

Il faut voir le regard émerveillé des enfants qui assistent au lâché d'une chouette hulotte qui retrouve la liberté ! Il faut mesurer l'engagement de celui qui a recueilli un faucon crécerelle blessé et fait plusieurs dizaines de kilomètres pour l'acheminer chez un vétérinaire référent du centre de sauvegarde de la faune sauvage.

Derrière cet émerveillement, derrière cette motivation citoyenne, se cache l'histoire d'une construction, l'organisation d'un réseau, la mise en œuvre d'actions concrètes.

Au départ, il y eu l'engagement militant de quelques-uns, comme toujours ! Il fallait tenter de sauver les premiers grands-ducs, récupérés blessés sur le terrain. J'ai connu le centre des origines, ces deux grands-ducs aux ailes cassées, dans des "volières" de fortune... sur un balcon d'appartement, il y a prescription ! Il s'agissait aussi de répondre à la demande de personnes de plus en plus nombreuses qui s'adressaient au Parc du Luberon après avoir découvert des animaux blessés.

Le Centre est officiellement né en 1996 d'une volonté politique qui a su entendre cette demande citoyenne et prendre en compte l'opiniâtreté de salariés-militants du Parc du Luberon. Des volières ont alors été construites à Buoux ; il a fallu innover, imaginer, s'adapter au terrain.

Et puis, il y a eu la neige, cette neige lourde de février 2001 qui a mis à bas la quasi-totalité des volières... Il a fallu reconstruire...

Parallèlement au site se mettait en place un réseau associant professionnels de l'Environnement, associations, vétérinaires, pour assurer l'acheminement d'un nombre grandissant d'oiseaux blessés. Motivation des membres du réseau et professionnalisation croissante du centre ont permis d'améliorer les chances de survie des animaux accueillis et d'asseoir des actions de pédagogie à l'environnement comme des suivis à caractère scientifique.

Le Centre est devenu en effet une formidable opportunité de sensibiliser le public scolaire à la préservation de la biodiversité. Quel meilleur vecteur pour un message d'espoir et de responsabilisation que les séances de lâchés d'oiseaux soignés au centre devant des groupes d'enfants ?

Il est aussi un support privilégié pour améliorer notre connaissance de certaines espèces par le nombre significatif d'individus qui sont récupérés. Analyse des causes d'entrées, baguage des oiseaux relâchés, études biométriques des animaux, le site a contribué à fournir de précieuses informations à caractère scientifique.

Le succès grandissant du Centre, son périmètre d'action dépassant largement le territoire du Luberon, le Parc s'est tout naturellement tourné vers la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la région PACA pour lui en confier la gestion, dans le cadre d'un partenariat qui s'est concrétisé par la signature d'une convention en octobre 2006.

Cette convention traduit l'ambition partagée du Parc naturel régional du Luberon et de la LPO PACA de renforcer le rôle du centre de Buoux comme support privilégié pour soutenir l'implication des citoyens dans une démarche de préservation de leur environnement, pour développer des projets d'éducation à la biodiversité, et pour mettre en place des programmes de recherche scientifique.

Cette "feuille de route" constitue une parfaite illustration du programme MAB (Man And Biosphere), programme qui vise à améliorer les relations entre l'homme et son environnement et dont les réserves de biosphères constituent les "modèles vécus" de ces relations. Le Luberon est reconnu par l'UNESCO comme une de ces parcelles de biosphère au niveau mondial...

le Centre de sauvegarde en est une référence !

Remerciements

Alain Moussu
Président de
la LPO PACA

Nos remerciements vont en premier lieu aux initiateurs du projet de centre de sauvegarde de la faune sauvage du Parc naturel régional du Luberon :

Jean-Louis Joseph, Jean Grégoire, Serge Marty, Hervé Magnin, Max Gallardo, Sylvain Uriot, Olivier Hameau, Patrick Cohen et Olivier Joubert.

Nous rendons hommage à Gilbert Plat qui a soutenu le projet à ses débuts.

Nous remercions l'équipe actuelle du Parc naturel régional du Luberon qui nous fait confiance pour l'animation de leur outil en faveur de la faune sauvage, et qui suit avec attention et intérêt l'évolution de la structure :

Jean-Louis Joseph, Jean Grégoire, Serge Marty, Alain Pépin, Max Gallardo, Jérôme Luccioni, Martine Félician, Lucette Cailleux, Arnoul Hamel, Nicole Villemus, Dominique Denais, Rémy Bonnaure, Michel Rambaud et Julien Briand.

Remercions le soutien sans faille du Président Allain Bougrain-Dubourg et les membres donateurs de la LPO France.

Rappelons également que le Centre ne pourrait fonctionner sans les bénévoles de la LPO qui s'investissent toujours plus nombreux dans l'acheminement des oiseaux vers Buoux, faisant de la LPO PACA un acteur de premier plan en matière de réseau de bénévoles. Nous remercions également les objecteurs de conscience et les nombreux stagiaires qui se sont succédés au fil du temps pour apporter leur aide à cet ambitieux projet.

Nous remercions tous ces volontaires qui agissent au quotidien en faveur de la biodiversité et donnent de leur temps pour la faune sauvage :

Alain Abba, Claude Agnès, Fanny Albalat, Julien Ait El Mekki, Jérôme Allain, Jeanine André, Éric Barthélémy, Magali Battais, Sandrine Bayard, Jeanne Benet, Florence Bilella, Christine Bionda, Françoise Bircher, Sylvie Blanchard, Ghislaine Bois, Philippe

Bonnoure, Frédéric Bouvet, François Cambas, Sophie Canals, Claudine Caste, Carole Casters, Audrey Campilo, Betty et Roger C Gottschalk, Martine Comério, Michèle Corsange, Madeleine Crépin, Josiane et Marcel Déideri, Marie Delaud, Thierry Delmas, Geneviève Delvoye, Manon Depremorel, Estelle Derville, Jean-Claude Deschamps, Myriam Ditta, Walter D'Onofrio, Frédéric Dumas, Jacques Espitalier, Alain Fougeroux, Didier Freychet, Claire Garcia, Jean-François Garrabe, Christian Garrot, Hélène, Olivier, Philippe et Sarah Goliard, Claire Grellet-Aumont, Jean-Jacques Guitard, Brice Harang, Edwig Hartmann, Eva Hausser, Christian Hycnar, Laury Jausien, Philippe Lavaux, Nicole Lemantinos, Stephan Lévy, Lionel Luzy, Florian Marco, Nicolas Martinez, Yann Maurey, Magalie Mazuy, Anouk Mégy, Véronique Menillo, Marilène Merlino, Françoise Mommeja, Paul et Odile Moutte, Claude Moyon, Renée et Lucien Muelteel, Solange Murania, Damien Pambour, Laurent Pambour, Ghislaine Pechikkof, Danielle et Henry Peter, Pierre Peyret, Michel Phisel, Laetitia Pic, André Renoux, Thierry Reynier, Jérôme Ribière, Nathalie Roche-Esteela, Gérard Saba, Chantal Seguin, Olivier Soldi, Fabrice Teurquety, Philippe Thudo, Gilles Viricel, Benjamin Vollot, Pascal Vorillion, Robert Weimer.

Nous remercions l'action bénévole de Jean-Louis Mary, vétérinaire qui accompagne le projet du centre depuis sa création, ainsi que tous les autres vétérinaires qui nous accordent régulièrement leur soutien et qui agissent en faveur de la faune sauvage, parmi lesquels :

les docteurs Jacques Arrazola, Yves Bassine, Magali Bertrand, Bernard Blanc, Christophe Bonnet, Jacques Bouvier, Ève Chabaud, Jean-Georges Clauss, Serge Desbordes, Franck Dhermain, Béatrice Doyen, Franck Dupraz, Geneviève Engel, Pascal Etienne, Pascal Heitz, Pascale Heitz-Rochette, Frédérique Holzapfel, Jean Charles Lecerf, Jacques Perroud, Gilles Pfister, Philippe Picon, Mathilde Prévost, Agnès Robert et Dominique Roizard.

Nous soulignons également la bienveillance et le soutien des acteurs du territoire Luberon-Lure, la Direction des Services Vétérinaires de Vaucluse, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, le Conseil Général du Vaucluse, les CODIS de Vaucluse, les associations qui collaborent (La Chevêche, CROP, GCP, Luberon-Nature, CRAVE, CEEP).

Les programmes de conservation ont besoin de soutiens financiers, et nous pouvons remercier tout particulièrement la fidélité et le soutien de nos partenaires que sont le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Groupe d'Action Locale "Luberon-Lure", la DIREN PACA et le Parc naturel régional du Luberon.

Nous remercions également les donateurs et le groupe ACCOR avec sa chaîne d'hôtellerie Etap Hotel qui a mis en place une opération originale à l'occasion de la Journée Internationale de la Terre, afin de récolter des fonds pour les centres de soins LPO. Le Centre de sauvegarde

a une solide réputation locale et régionale, qui aidera la LPO PACA à en pérenniser son fonctionnement.

Nous devons ce résultat au soutien du Conseil d'Administration de la LPO PACA et à l'excellent travail de l'équipe soignante encadrée par Olivier Hameau, mais également à l'implication de l'ensemble de l'équipe salariée de la LPO PACA :

Benjamin Kabouche, Magali Goliard, Macha Marchal, Stéphan Dubois, Céline Koch, Matthieu Lascève, Amine Flitti, Robin Lhuillier, Sylvain Henriquet, Mickaël Jardin, Katy Morell, sans oublier ceux qui ont participé pour un moment déterminé comme Lionel Scullard et Laure Fournier, ainsi que la LPO France.

N'oublions pas de mentionner que ce travail bénéficie d'infrastructures de grande qualité qui sont la propriété du Parc naturel régional du Luberon.



**Relâché d'une
chouette hulotte
(*Strix aluco*) sous
la responsabilité
de Sylvain Uriot,
à l'occasion de la
"Fête du Parc naturel
régional du Luberon"**



© O. Hameau

*Un programme
pour la conservation
de la faune sauvage*

partie 1

Les orientations de la LPO PACA

1/ Quel avenir pour les oiseaux et la biodiversité en PACA ?

Constatant que la biodiversité participe à l'équilibre de la planète, et conformément au principe directeur de la Convention de Rio sur la diversité biologique (1992), la LPO PACA favorise les actions locales menées à partir d'une réflexion globale et locale. Ainsi, nous devons non seulement contribuer à l'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel régional, mais surtout promouvoir la circulation des informations et la communication d'expériences autour de la préservation de la biodiversité en contexte naturel et périurbain, auprès des acteurs du patrimoine naturel et du public. C'est sur cette thématique que nous nous mobiliserons jusqu'en 2010. Nos actions s'appuient sur l'application des lois sur la protection des espèces (cf. *Loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature* : www.legifrance.gouv.fr/texteconsolide/UPEAA.htm).

Les naturalistes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui travaillent en faveur de la conservation des oiseaux et de leurs habitats sont soit des structures institutionnelles (ex. ONCFS), associatives, privées (bureaux d'études) ou des personnes indépendantes et passionnées qui assurent localement un suivi régulier de l'avifaune. L'ensemble représente un nombre de salariés et de bénévoles importants, mais aussi un investissement financier significatif à l'échelle de la région PACA. Néanmoins, nous ne savons pas comment sera organisé le paysage associatif d'ici 2010.

2/ Les orientations 2006-2010 de BirdLife International

Les orientations 2006-2010 s'articulent autour de 4 thèmes communs au réseau BirdLife International : grands milieux "naturels", sites, espèces, homme et société. Ce mode de travail est donc commun au niveau des pays ayant un représentant de BirdLife, de la LPO France et de la LPO PACA. Les orientations se déclinent en objectifs annuels permettant d'agir en synergie pour les oiseaux, la nature et les hommes.



© J.-P. Michel

Ce mode d'organisation n'est réalisable que parce que les membres partagent des valeurs communes qui donnent un sens à notre action. Elles maintiennent notre cohésion et sont source de motivation. Les valeurs que nous partageons nécessitent une communication tant au sein de l'association qu'auprès des populations locales et des autres acteurs de la société que nous considérons comme des partenaires. Les orientations constituent un document de référence, partagé, facteur d'unité, réaliste par souci de crédibilité et ambitieux pour être source d'enthousiasme.

Le thème **Grands Milieux Naturels** désigne de grands espaces ou des ensembles paysagers qui sont plus ou moins soumis à l'influence des activités humaines.

Le thème **Sites** désigne des espaces délimités, identifiés, selon des critères scientifiques qui hébergent des habitats et/ou des espèces animales et/ou végétales à haute valeur patrimoniale (ZICO, ZPS, Parcs Nationaux, Réserves, etc.).



© P. Pillard

Le thème **Espèces**, la notion d'espèce rare ou menacée, repose sur les listes rouges ou équivalentes, publiées au plan international, national et régional. Ces orientations sont présentées en objectifs globaux et déclinées en

Prospection
ornithologique

Faucons crécerellettes
(*Falco naumanni*)

objectifs spécifiques qui s'efforcent d'imbriquer au maximum le développement de la vie associative et la conservation de la nature.

Le thème **Homme et Société** regroupe des objectifs plus spécifiquement liés au fonctionnement de l'association et à sa dynamique dans les domaines de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement. C'est dans ce thème que nous abordons également l'aménagement du territoire.

3/ Les programmes de conservation de la LPO PACA

Voici nos axes d'actions d'ici à 2010 :

Axe 1 : Rassembler les compétences et les connaissances

Il s'agit de mobiliser les acteurs de la protection de la nature et les gestionnaires d'espaces naturels pour analyser les données relatives à la biodiversité régionale. L'atlas des oiseaux nicheurs est l'une des réponses pour améliorer nos apports en connaissance.

Axe 2 : Comprendre les enjeux écologiques locaux

Il s'agit, à partir des connaissances rassemblées, d'identifier conjointement les sites et les espèces prioritaires en termes de conservation dans la région PACA, de comprendre leur fonctionnement et leur évolution.

Axe 3 : Mettre en œuvre des programmes de conservation

A partir des enjeux identifiés et de nos champs de compétence, nous devons mettre en œuvre des programmes efficaces et mesurables adaptés aux bonnes échelles d'interventions (européenne, nationale, régionale et locale).

Axe 4 : Diffuser l'information

Il s'agit de porter les résultats à la connaissance du plus grand nombre.

4/ Le Centre de sauvegarde

Le Centre est l'un des programmes de la LPO PACA qui doit nous permettre de mener un travail approfondi en matière de conservation des espèces. Il nous permettra d'expérimenter des expériences de renforcement de population déjà menées ailleurs pour certaines espèces (chouette chevêche, vautours, faucon crécerellette, outarde canepetière, etc.). Par ailleurs, les animaux qui sont recueillis par le centre de sauvegarde le sont souvent par conséquence directe d'activités humaines (réseau routier, chasse, réseau électrique aérien, etc.) rendant importante et souhaitable une action de sensibilisation auprès des aménageurs dans le cadre des programmes de développement. Enfin, il est urgent de mettre en place une procédure de gestion de crise pour faire face au risque potentiel d'une marée noire sur le littoral méditerranéen.

Site web :
www.atlas-oiseaux.org



Massif de
la Sainte-Baume



Historique

1/ Le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage en quelques dates

→ 1994

Pour répondre à l'une de ses missions qui consiste à protéger la faune sauvage et à sensibiliser le public aux richesses de son patrimoine naturel, le Parc naturel régional du Luberon (PNRL) était devenu un lieu d'accueil et de transit d'une quantité sans cesse croissante d'animaux sauvages trouvés blessés. Le PNRL assumait ce rôle, aidé en cela par quelques bénévoles et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, en assurant l'acheminement des animaux convalescents vers les centres les plus proches. Cette situation, ajoutée au fait que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'illustre par des espèces à forte valeur patrimoniale (Aigle de Bonelli, Vautour percnoptère, Faucon crécerellette) dont les soins et la réhabilitation nécessitent des installations particulières, conduit finalement au projet de création d'un centre de sauvegarde de la faune sauvage au château de l'environnement à Buoux dans le Vaucluse (propriété du Parc du Luberon et site parfait pour la tranquillité des animaux).

Château de l'environnement à Buoux



Signature de la convention de partenariat entre la LPO PACA et le PNRL

→ 1996

Le Centre de sauvegarde ouvre officiellement ses portes en juillet. Un responsable et un agent soigneur en assurent la gestion.

→ 1998

La LPO PACA s'investit dans l'action du Centre de sauvegarde en mettant à disposition son savoir-faire et son réseau de bénévoles pour gérer les appels concernant la faune

sauvage, l'acheminement des oiseaux blessés et la valorisation de la protection de la faune sauvage grâce à des programmes éducatifs et de sensibilisation du public.

→ 2002

Le PNRL et la LPO PACA décident d'assurer ensemble la gestion du Centre de sauvegarde. Un agent soigneur à mi-temps est mis à disposition par la LPO.

→ 2006

Le PNRL s'est vu contraint d'abandonner les missions qui ne relevaient pas uniquement de sa compétence. Seule structure aux normes d'accueil pour la faune sauvage européenne et assurant une couverture géographique qui s'étend sur l'ensemble de la région PACA, le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage à Buoux en était la principale illustration.

Pour répondre à l'une de ses missions qui consiste à protéger les oiseaux sauvages et à sensibiliser le public aux richesses du patrimoine naturel, la LPO PACA a accepté la prise en charge du Centre de sauvegarde. Ainsi, en signant avec le PNRL une convention cadre fixant les modalités d'un partenariat, la LPO PACA en assume aujourd'hui la totalité de la gestion.



2/ Des structures adaptées

Cet établissement, agréé par le Ministère de l'Ecologie au titre de la protection de la nature, répond à des normes d'équipement et de fonctionnement très strictes. Le responsable de l'établissement est titulaire d'un "certificat de capacité pour l'entretien des espèces non domestiques en captivité". Un suivi régulier des activités du Centre est effectué par les

services de l'Etat (Direction des Services Vétérinaires et Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage). Ce centre de sauvegarde est aujourd'hui reconnu pour son intérêt dans la protection des animaux sauvages. Pour accomplir les missions qui lui sont confiées, le centre de sauvegarde dispose d'équipements et de structures adaptés (*cf. Plans 1 et 2*).

- > une infirmerie équipée pour l'accueil et les soins des animaux. Stockage des réserves de nourriture adaptée aux principaux régimes alimentaires.
- > de boxes de contention pour les premiers jours de soins
- > de volières de petite et moyenne taille pour la rééducation au vol (500 m² de surface totale)
- > de volières de grande taille (30 m) pour la réhabilitation des oiseaux avant leur remise en liberté (800 m² de surface totale)
- > de cages pour les mammifères

Toutes ces structures possèdent les équipements adéquats au maintien des espèces sauvages en captivité (perchoirs, bassin, filets pour les oiseaux etc.).

(*cf. Fiche technique réglementation p.71 : loi du 11 septembre 1992*)

3/ Les rôles du Centre de sauvegarde

La vocation première du centre régional de sauvegarde de la faune sauvage, à l'image des autres centres de sauvegarde en France, consiste à recueillir les animaux sauvages en détresse trouvés par des particuliers, de les soigner et de les réinsérer dès que possible dans leur milieu naturel.

En gérant ainsi des milliers d'appels téléphoniques chaque année pour la prise en charge d'oiseaux en détresse mais aussi pour répondre aux questions du grand public sur des aspects d'ordre plus technique en rapport avec la faune sauvage (questions d'ordre juridique ou sanitaire, cohabitation parfois difficile avec certaines espèces etc.), le centre régional de Buoux répond, à plusieurs titres, à une demande sociale importante.

D'autre part, l'activité du centre de sauvegarde apporte également une réponse jugée souvent concrète à de nombreux bénévoles qui veulent s'investir dans la protection de l'environnement.

Pour cela l'équipe du centre anime un réseau d'une cinquantaine de bénévoles pour aider à la collecte et aux transport des oiseaux en détresse vers des points vétérinaires relais. Une vingtaine d'écovolontaires sont également accueillis chaque année - pour des périodes d'environ un mois - pour aider à l'entretien et au nourrissage des animaux en soin.

Dans ce contexte qui mêle indigence de financement public et motivation sociale forte, la LPO PACA a initié dès la prise en charge du centre de Buoux la mise en place d'un plan stratégique en vue de professionnaliser les actions du centre de sauvegarde et dépasser le simple champ "du sauvetage" des animaux en détresse. Ce nouveau type de gestion a déjà fait ses preuves avec une première phase de lancement pour l'année 2006-2007 en partenariat avec le Parc du Luberon et sous la tutelle d'un comité de pilotage réunissant les principaux acteurs locaux (Région, DIREN, Conseil généraux, les autres centres de sauvegarde, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, la Direction des Services Vétérinaires ainsi que le vétérinaire rattaché au centre, etc.).



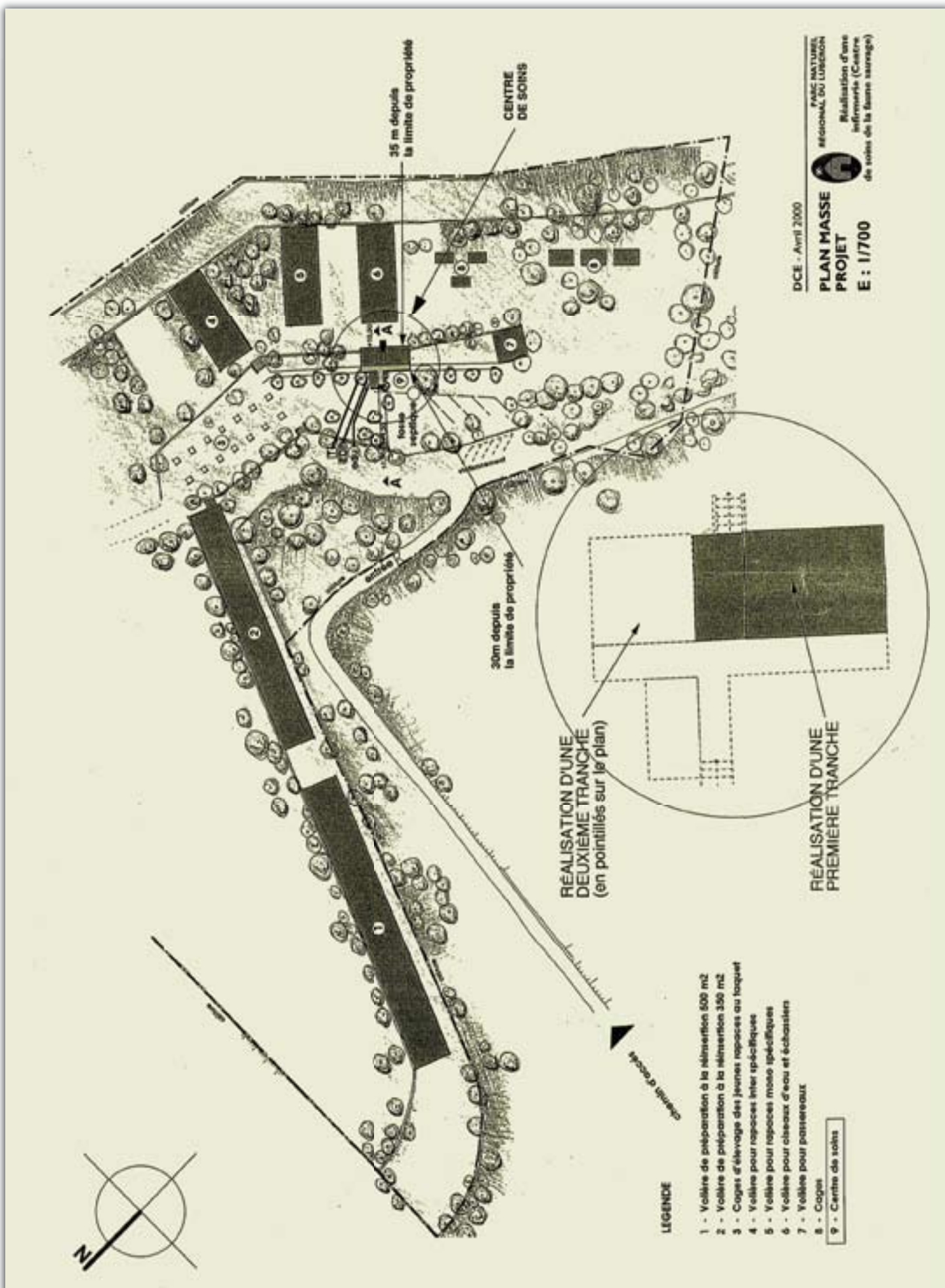
Infirmerie



Petite volière de rééducation



Volière de réhabilitation







PLAN D'ACTION DU CENTRE RÉGIONAL DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE - LPO PACA

Le Plan d'action vise à planifier et à structurer le développement du Centre.
Vous trouverez ci-dessous le sommaire de ce **Plan d'action** (p. 12 et 13)
et son **descriptif complet** (p. 14 à 23).

Axe I

Agir en faveur de la faune
sauvage en detresse

I.1/ S'assurer de la réglementation

- 1/ Contacter les services de l'Etat pour les mises aux normes
- 2/ S'assurer de la bonne mise en oeuvre des mesures d'hygiène
- 3/ Mettre en place un système qualité
- 4/ Mettre en place des procédures de gestion de crises

I.2/ Soigner les oiseaux et autres animaux de la faune européenne

- 5/ Accueillir et administrer les premiers soins pour l'ensemble de la faune
- 6/ Assurer les soins jusqu'au relâché de l'ensemble de la faune
- 7/ Assurer le transfert vers des centres spécialisés pour les espèces à forte valeur patrimoniale ne pouvant être réinsérées dans le milieu naturel (aigle de Bonelli, vautours...)
- 8/ Professionnaliser la méthode
- 9/ Former l'équipe encadrante afin d'améliorer le travail
- 10/ Former des bénévoles
- 11/ Animer un réseau de collecte et d'acheminement des animaux

L'infirmier



Axe II

Sensibilisation des publics à
la faune sauvage en detresse

II. 1/ Développer un pôle d'information sur la biologie de la faune sauvage européenne

- 12/ Renseigner tous les publics sur la faune en détresse
- 13/ Former des écovolontaires
- 14/ Animer une cellule de conseils
- 15/ Donner des nouvelles des animaux en soin
- 16/ Développer un site Internet
- 17/ Gérer un fond documentaire et une banque de photographies

II. 2/ Informer et sensibiliser les publics

- 18/ Contribuer à la dynamique locale d'éducation à l'environnement
- 19/ Concevoir un plan de communication et en valoriser les supports
- 20/ Sensibiliser le public à la fragilité et au respect de l'avifaune

II. 3/ Informer et impliquer les professionnels

- 21/ Informer les cliniques vétérinaires, les casernes des pompiers
- 22/ Animer un réseau "faune sauvage" avec les professionnels concernés
- 23/ Porter une attention particulière aux activités des réseaux SAGIR et TRAFIC
- 24/ Impliquer les scientifiques dans nos programmes
- 25/ Diffuser un bilan d'activités



Axe III

Connaître la biologie des espèces

III.1/ Produire des informations sur la faune

- 26/ Définir les causes d'entrées avec la plus grande précision possible
- 27/ Étudier la croissance des jeunes en soins
- 28/ Effectuer des prélèvements sanguins
- 29/ Recherche de contaminants
- 30/ Suivre le trafic d'espèces
- 31/ Suivi des espèces (bagueage, télémétrie, balises)
- 32/ Alimenter les bases de données (Atlas - oiseaux vivants ou morts)

III.2/ Évaluer l'état de la biodiversité

- 33/ Identifier les critères d'évaluation de la biodiversité
- 34/ Définir les causes de destruction de la faune sauvage et les replacer dans l'histoire



© S. Goliard

Axe IV

Agir pour restaurer la nature

- 35/ Réinsérer dans le milieu naturel les animaux soignés
- 36/ Valoriser les programmes de renforcement de populations et de réintroduction d'espèces
- 37/ Limiter les impacts : route, lignes électriques, contamination, chasse
- 38. Agir contre les pollutions marines

Axe V

Pérenniser le programme

- 39/ Mettre en place un comité de pilotage
- 40/ Assurer la gestion administrative et financière du programme
- 41/ Rechercher des partenaires techniques et financiers
- 42/ Établir des appels à dons
- 43/ Définir un système qualité
- 44/ Former et transmettre notre savoir-faire
- 45/ Valoriser le programme
- 46/ Offrir des services de prestation (événements, animations....)

CENTRE DE SAUVEGARDE - LPO PACA

Château de l'Environnement
Col du pointu - 84480 Buoux
Tél. 04 90 74 52 44
Courriel : crsfs-paca@lpo.fr

www.crsfs-paca.lpo.fr

Soins sur un circaète
Jean-le-Blanc
(*Circaetus gallicus*)

Axe I

Agir en faveur de la faune sauvage en detresse

Volet I. 1. S'assurer de la réglementation

1/ Contacter les services de l'État pour les mises aux normes

Contexte

L'arrêté du 11 septembre 1992 mentionne les règles générales de fonctionnement et les caractéristiques des installations des établissements qui pratiquent des soins sur les animaux de la faune sauvage. La Direction Départementale des Services Vétérinaires concernée est seule habilitée pour l'accord d'ouverture officielle de l'établissement, ceci dès la demande d'ouverture du dit établissement ou en cas de changement d'organisme gestionnaire.

Le Parc naturel régional du Luberon (PNRL) a géré en son nom le centre de soins depuis son ouverture officielle en juillet 1996. La LPO PACA en est devenue l'unique gestionnaire au 2 octobre 2006 avec une convention de mise à disposition de l'établissement par le PNRL.

En outre, l'activité du centre de sauvegarde est rendue possible par la présence sur le site d'une personne détentrice d'un certificat de capacité pour l'entretien en captivité de la faune sauvage.

Objectif

Ouverture officielle du centre de sauvegarde de la faune sauvage, en accord avec la réglementation, au nom de la LPO PACA.

Infirmierie équipée aux normes de fonctionnement d'un centre de sauvegarde



© O. Hameau

2/ S'assurer de la bonne mise en œuvre des mesures d'hygiène

Contexte

Selon l'arrêté du 11 septembre 1992, un règlement de service, qui comprend les dispositions réglementaires en vigueur en matière d'accidents du travail, d'hygiène et de sécurité du personnel, et fixant les conditions de travail, notamment pour les manipulations susceptibles de présenter un danger, ainsi que les conditions de circulation du personnel à l'intérieur de l'établissement, doit être affiché dans les locaux réservés au personnel. Ce texte est établi sous la responsabilité du vétérinaire mandaté rattaché au centre de soins.

Objectif

Mettre en place un règlement de service au sein de l'établissement

3/ Mettre en place un système qualité

Contexte

Afin d'améliorer l'image de la structure, en lien avec le contexte (accès interdit pour le public), nous devons mettre en place un système qualité afin d'améliorer notre efficacité et d'avoir une crédibilité auprès des décideurs, des financeurs, des professionnels et des publics. Pour cela, l'animation d'un comité de pilotage est nécessaire.

Objectif

Mettre en place un dispositif complet qui doit permettre la mise en œuvre de la politique qualité et l'amélioration continue de la performance du programme.

De manière plus pragmatique, il comprend :

- > un système qui documente les pratiques (modes opératoires, ...)
- > un système de vérification (audit)
- > un système d'analyse des résultats au niveau de la Direction

4/ Mettre en place des procédures de gestion de crises

Contexte

Le centre de sauvegarde est un dispositif qui peut être amené à se retrouver au cœur d'une crise dont l'objet concerne directement la faune sauvage, comme par exemple une marée noire avec la conséquence directe de nombreux oiseaux mazoutés à prendre en charge ou encore une épizootie de grippe aviaire avec la gestion de nombreux appels téléphoniques pour répondre aux interrogations et inquiétudes des médias et du grand public.

Objectifs

Identifier les procédures de crises existantes au sein des réseaux (LPO, UFCV). Définir les procédures à mettre en œuvre pour la gestion d'une marée noire sur le littoral méditerranéen.

Volet I. 2.

Soigner les oiseaux et autres animaux de la faune européenne

5/ Accueillir et administrer les premiers soins pour l'ensemble de la faune

Contexte

Une personne nous appelle pour un animal sauvage en détresse. Après avoir fait acheminer l'animal, un premier examen est établi qui permettra d'évaluer les chances de retour à la vie sauvage de celui-ci et de pratiquer les premiers soins.

Objectif

Pratiquer le plus rapidement possible le diagnostic initial de l'animal et les premiers soins.

6/ Assurer les soins jusqu'au relâcher de l'ensemble de la faune

Contexte

Les animaux une fois enregistrés et diagnostiqués doivent être quotidiennement entretenus : nourrissage, suivi de l'état de santé général et soins particuliers si besoin, etc.

Objectif

Assurer les soins jusqu'au relâcher de l'ensemble de la faune

7/ Assurer le transfert, vers des centres spécialisés, des espèces à forte valeur patrimoniale ne pouvant être réinsérées dans le milieu naturel (Aigle de Bonelli, vautours...)

Contexte

Certaines espèces accueillies au centre de soins présentent une forte valeur sur le plan du patrimoine naturel national voire international. Certains individus appartenant à ces espèces et accueillies au centre de soins, s'ils ne présentent aucune chance de retour à la vie sauvage au regard de leurs blessures, peuvent se voir transférés vers d'autres établissements engagés dans des programmes de reproduction en captivité en vue de réintroduction ou de renforcement de population.



Objectif

Participer à la constitution de pools d'oiseaux reproducteurs (à partir d'oiseaux handicapés pour la vie en milieu naturel) dans le cadre de programmes de reproduction en captivité pour la réintroduction d'espèces ou le renforcement de populations existantes.

8/ Professionnaliser la méthode

Contexte

Les soins prodigués aux animaux accueillis (soins à proprement parler, nourrissage et entretien en captivité) sont fonction de différents paramètres (prioritairement l'espèce mais aussi l'âge, l'état de santé général etc.)

Objectif

Etablir des procédures types de prise en charge des animaux, depuis leur arrivée au centre jusqu'à leur relâcher.

Article paru dans le journal "Les Echos" concernant la grippe aviaire

Aigle de Bonelli (*Hieraetus fasciatus*) en rééducation



9/ Former l'équipe encadrante afin d'améliorer le travail

Contexte

Le responsable du centre de sauvegarde est au service des animaux sauvages et de la protection de la nature.

Son objectif constant doit être d'améliorer ses connaissances et sa technicité, par la lecture d'ouvrages et de publications, la participation à des stages de perfectionnement, les échanges intellectuels avec les collègues, etc.

Objectif

Définir les besoins en formation du responsable et de l'équipe.

10/ Former des bénévoles

Contexte

Nombreuses sont les personnes qui souhaitent s'investir dans les soins à prodiguer sur la faune sauvage. La LPO a pour orientation de motiver des bénévoles, par la formation, à la prise de responsabilités dans un souci de parité.

Objectif

Accroître les compétences et les capacités d'actions par la mise en œuvre de programmes pluriannuels de formation.

Le centre de sauvegarde souhaite transmettre une partie de son expérience et de son savoir afin de mobiliser des bénévoles.

Ces personnes référentes peuvent devenir des relais temporaires en accord avec les textes législatifs (antenne assurant l'accueil des animaux, les premiers soins et l'acheminement vers le centre en fonction de l'état de l'animal), ou bien nous aider dans le cadre du réseau d'acheminement ou encore devenir bénévoles en assurant une permanence sur le site.

Réseau des bénévoles
pour la collecte
et l'acheminement
des animaux (Déc. 06)



11/ Animer un réseau de collecte et d'acheminement des animaux

Contexte

Les animaux peuvent être amenés au centre par des particuliers. La plupart sont toutefois déposés en des sites bien identifiés : siège de la LPO PACA dans le Var, Maison du Parc naturel régional du Luberon à Apt, différentes cliniques vétérinaires où les animaux peuvent être examinés avant d'être acheminés vers le centre. Aujourd'hui, étant donné la superficie de la région PACA et le peu de disponibilité des particuliers pour se déplacer, le réseau d'acheminement créé avec les bénévoles de la LPO est devenu un maillon incontournable dans le mode de fonctionnement du centre de sauvegarde.

Objectif

Améliorer ce réseau d'acheminement des animaux sauvages en détresse (à ce jour ce sont environ une cinquantaine de bénévoles qui font les trajets à leur frais).

Axe II Sensibiliser les publics à la faune sauvage en détresse

Volet II. 1. Développer un pôle d'information sur la biologie de la faune sauvage européenne

12/ Renseigner tous les publics sur la faune en détresse

Contexte

Toute l'année, le centre assure la gestion des appels téléphoniques.



© S. Gollard

Objectifs

Conseiller les personnes nous sollicitant quant aux soins à apporter aux oiseaux.

Informar les personnes apportant un oiseau sur les modalités de sa prise en charge.

13/ Former des écovolontaires

Contexte

Afin de délester le responsable de certaines tâches, des volontaires ou bénévoles pourraient dans les périodes de "crise" répondre au téléphone. Pour cela, les réponses téléphoniques doivent être adaptées, claires et précises.

Un contact téléphonique est nécessaire pour renseigner au mieux la personne.

Un envoi de courrier est ensuite possible en fonction de la demande.

Objectifs

- > Avoir des bénévoles "référents" pour certains appels téléphoniques spécifiques.
- > Pouvoir confier le standard téléphonique à des écovolontaires.

14/ Animer une cellule de conseils

Contexte

De nombreuses personnes contactent le standard de la LPO et du Centre pour des conseils sur la cohabitation avec certaines espèces.

Objectifs

- > Informer sur le statut des espèces, leur intérêt dans notre environnement, etc.
- > Rendre un service en donnant des conseils afin d'éviter les nuisances (fientes, réveils nocturnes...) liés à la faune sauvage (Exemple des pigeons, hirondelles, martinets, pics verts qui tapent sur les volets, chouettes en milieu urbain...).
- > Proposer des moyens à mettre en œuvre dans les constructions de bâtiments pour favoriser certaines espèces, par exemple :
Pour les pigeons : installation de pigeonniers, suppression du nourrissage en milieu urbain, régulation des populations, mise en place d'un groupe de travail communal...
Pour les hirondelles : pose de planchettes sous les nids par exemple pour limiter les salissures.

15/ Donner des nouvelles des pensionnaires (oiseaux et autres animaux)

Contexte

La plupart des particuliers qui amènent un

animal ou qui le font acheminer souhaitent être informés de son devenir. Le centre ne pouvant accueillir le public sur le site, un système d'envoi des nouvelles de l'animal est mis en place.

Objectif

Chaque trimestre, informer le découvreur (qui a préalablement laissé ses coordonnées) du devenir de l'animal qu'il a amené au centre de soins.

16/ Développer un site Internet



Page d'accueil
du site Internet :
www.crsfs-paca.lpo.fr

Contexte

Aujourd'hui, une majeure partie de l'information est liée à internet. La présentation d'un tel programme par le biais d'un site Internet est donc essentielle pour mieux se faire connaître, développer l'activité et pérenniser les actions. La LPO PACA, en assurant la gestion du centre régional de sauvegarde de la faune sauvage, souhaite concevoir un "site vitrine" dans un premier temps, et envisager à long terme un véritable portail, plus performant et axé sur la préservation de la biodiversité.

Objectifs

- > permettre une visibilité du centre et des structures vers l'extérieur
- > présenter les espèces accueillies
- > présenter une visite interactive du centre afin de voir le travail des soigneurs

17/ Gérer un fond documentaire et une banque de photographies

Contexte

Nous sommes de plus en plus sollicités pour des photographies sur la faune sauvage, que ce soit pour des articles de presses, les publications internes, les ouvrages externes, etc. Par ailleurs, afin de rédiger des rapports et publications, un fond documentaire est nécessaire.

Objectifs

- > Avoir un fond documentaire à disposition des salariés, bénévoles et écovolontaires.
- > Avoir une banque de photographies pour les publications et supports LPO, les journalistes et le PNRL.

Volet II. 2. Informier et sensibiliser les publics

18/ Contribuer à la dynamique locale d'éducation à l'environnement



Article de presse
concernant le relâché
de chouettes dans
le cadre d'une
action pédagogique

Contexte

L'éducation à l'environnement est une façon de sensibiliser les jeunes et le grand public à la protection des grands milieux, des sites et des espèces. Pour la LPO, l'action pédagogique présente un sens réel par rapport à son objet statutaire. Elle est indissociable de notre démarche de préservation des populations d'oiseaux sauvages, de la biodiversité et des milieux.

Objectifs

- Concevoir et réaliser des actions pédagogiques destinées à sensibiliser les jeunes durant le temps scolaire, mais également le grand public.
- Les animaux sauvages subissent des accidents qui, sans l'aide de l'intervention humaine, entraînent généralement leur décès. Afin d'aider ces mammifères et oiseaux, pour la plupart protégés, l'action du centre régional de sauvegarde de la faune sauvage consiste à récupérer tous les animaux sauvages blessés ou épuisés de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur afin de prodiguer les soins nécessaires à leur réinsertion dans le milieu naturel. La présentation de cette action concrète est une occasion idéale pour sensibiliser les élèves à la protection de la nature, mais également le grand public.

Participation du
Centre de sauvegarde
à la "Nuit de la
Chouette" (événement
national)

19/ Concevoir un plan de communication et en valoriser les supports

Contexte

Faire connaître le centre de sauvegarde est une des conditions pour en assurer la pérennité et obtenir le soutien de l'opinion publique.

Objectifs

Concevoir un plan de communication et des outils pour faire connaître le centre et obtenir une attitude positive de la population locale devant ce projet.

20/ Sensibiliser le public à la fragilité et au respect de l'avifaune

Contexte

Une des orientations de la LPO consiste à sensibiliser nos publics à des pratiques respectueuses des richesses naturelles. Une des missions du centre de sauvegarde concerne la sensibilisation des publics à la fragilité de la faune sauvage, plus particulièrement de l'avifaune.

Objectifs

- Partager avec le plus grand nombre nos connaissances sur la faune sauvage et les milieux naturels.
- Encourager toute initiative individuelle ou collective en faveur de la nature.



Volet II. 3. Informier et impliquer les professionnels

21/ Informer les cliniques vétérinaires et les casernes de pompiers

Contexte

Le premier réflexe des particuliers découvrant un animal en détresse (blessé ou affaibli) est de le déposer chez un vétérinaire de leur entourage ou encore de faire appel aux services des pompiers. Ces deux corps de métiers figurent donc comme des maillons incontournables dans le recueil des animaux sauvages blessés.

Objectif

Informers les vétérinaires et les casernes de pompiers de l'existence d'un tel centre de sauvegarde de la faune sauvage

22/ Animer un réseau "faune sauvage" avec les professionnels concernés

Contexte

Un réseau de bénévoles et de transporteurs aide gracieusement et bénévolement le centre de sauvegarde à l'acheminement des animaux. Toutefois, les agents des services de l'État (ONCFS, ONF, Direction des Services Vétérinaires, agents techniques du réseau des espaces naturels, etc.) ou encore les pompiers sont officiellement les seuls habilités pour l'acheminement d'un animal sauvage en détresse. Cependant, ces mêmes agents sont trop rarement mandatés pour de telles actions dans le cadre de leurs missions.

Objectif

Définir et animer un réseau constitué de professionnels concernés par le recueil et le transport de la faune sauvage

23/ Porter une attention particulière aux activités des réseaux SAGIR et TRAFIC

Contexte

Créé en 1986 par l'Office National de la Chasse, le réseau SAGIR est le système de surveillance sanitaire de la faune sauvage nationale. Son premier objectif est la mise en évidence des principales causes de mortalité de la faune (épizooties, intoxications, etc.) afin de proposer des mesures pour les éliminer ou en réduire l'impact. Le réseau SAGIR est basé sur un partenariat entre l'ONCFS, l'AFSSA-Nancy (saisie et traitement des résultats), le laboratoire de toxicologie de l'ENVL, d'autres laboratoires spécialisés, les LDA/LVD, la DGA, les DDSV et les Fédérations Départementales des chasseurs (FDC). Les coûts du réseau SAGIR incombent principalement aux FDC et à l'ONCFS. Plus de 3 500 analyses sont réalisées chaque année sur diverses espèces. La part des espèces non-gibier augmente chaque année.

D'autre part, une Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1975. TRAFFIC, un programme commun du WWF et de l'UICN (Union Mondiale pour la Nature) veille à ce que le commerce des espèces sauvages ne menace

pas la conservation de la nature.

Crée en 1976, TRAFFIC est un réseau qui travaille notamment :

- > au suivi de l'application de la CITES en France métropolitaine et d'outre-mer,
- > sur des études et des analyses du commerce d'espèces sauvages en France métropolitaine et d'outre-mer,
- > avec les autorités en charge de l'application de la CITES (informations, échange d'informations),
- > à la formation des agents de contrôle sur la CITES,
- > à la sensibilisation du grand public et des professionnels à la CITES,
- > à la diffusion d'une lettre d'information (en français) sur le commerce international d'espèces menacées (Info TRAFFIC)

Objectif

Suivre les activités des réseaux SAGIR et TRAFFIC (cf. *Convention de Washington* : <http://cites.ecologie.gouv.fr/v1/pages/cites.asp>)

24/ Impliquer les scientifiques dans nos programmes

Contexte

Certains programmes (réintroduction d'espèces, renforcement de population, suivis télémétriques etc.) demandent, pour validation et crédibilité, une assise scientifique préalable indispensable.

Objectifs

- > Impliquer les scientifiques pour la validation des différents protocoles
- > Assurer une crédibilité aux actions effectuées

25/ Diffuser un bilan d'activités

Objectif

Informers les professionnels sur la qualité du travail réalisé



Circaète Jean-le-Blanc
(*Circaetus gallicus*)
avant son retour
à la vie sauvage

Axe III

Connaître la biologie des espèces

Le développement de ce troisième axe est prévu dans le cadre de la mise en œuvre du programme avec le comité de pilotage.

Volet III. 1.
Produire des informations sur la faune en détresse

- 26/ Définir les causes d'entrées avec le plus de précisions possibles**
- 27/ Étudier la croissance des jeunes en soins**
- 28/ Effectuer des prélèvements sanguins**
- 29/ Rechercher des contaminants**
- 30/ Suivre le trafic d'espèces**
- 31/ Suivi des espèces (bagueage, télémétrie, balises)**
- 32/ Alimenter les bases de données (Atlas – oiseaux vivants ou morts)**

Volet III. 2.
Évaluer l'état de la biodiversité

- 33/ Identifier les critères d'évaluation de la biodiversité**
- 34/ Définir les causes de destruction de la faune sauvage et les replacer dans leur histoire**

Réinsertion d'une buse variable (*Buteo buteo*)

Bagueage d'un hibou petit-duc (*Otus scops*)



© S. Goliard

Axe IV

Agir pour restaurer la nature

35/ Réinsérer dans le milieu naturel les animaux soignés



© K. Morrell

Contexte

Les animaux arrivés au centre de sauvegarde qui ont une probabilité raisonnable de retour à la nature sont soignés afin d'être relâchés dans leur environnement naturel dans des conditions adéquates. Tous les oiseaux relâchés sont munis d'une bague du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris dans le but d'obtenir des données sur leur réinsertion dans le milieu naturel (déplacements, survie...). Ce n'est pas au nombre d'animaux reçus mais à la proportion de ceux qui sont réinsérés dans leur milieu avec les meilleures chances de survie que se juge l'activité d'un centre de sauvegarde.

Objectifs

- > Relâcher les espèces dans les milieux qui leur correspondent, effectuer des suivis.
- > Participer localement à des renforcements de populations (ex. Chevêche d'Athéna, Faucon crécerellette)

36/ Valoriser les programmes de renforcement de populations ou de réintroduction d'espèces

Contexte

Il existe en France différents programmes de renforcement de populations pour un certain nombre d'espèces (Vautours Fauves et Moines, Faucon crécerellette, Outarde canepetière etc.)



qui ont pour objectif de consolider un noyau reproducteur afin d'avoir une population viable en milieu naturel. La LPO PACA coordonne un programme de réintroduction sur les Vautours qui a pour objectif la recolonisation des Alpes du sud et notamment de la Haute-Provence par le Vautour fauve. Il s'est mis en place dans le cadre du collectif Alpes du Sud et en liaison avec les autres sites de réintroduction (Baronnies et Vercors/Diois). À partir des paramètres écologiques de l'espèce et de l'expérience acquise lors des précédentes opérations de réintroduction (Causses, Gorges de la Vis et Baronnies), un tel programme se réalise avec deux sous-objectifs :

- > La fixation d'une colonie de reproduction.
- > L'émancipation alimentaire.

Objectifs

- > Valoriser les programmes existants à travers la communication du centre de sauvegarde.
- > Établir des passerelles entre les programmes et les actions du centre de sauvegarde.
- > Mettre à disposition une structure qui puisse répondre aux attentes techniques de tels programmes de renforcement ou de réintroduction.
- > Imaginer de nouveaux programmes avec des espèces entrées au centre (Chevêche d'Athéna).

37/ Limiter les impacts

Contexte

Les animaux qui entrent au centre de sauvegarde ont pour la plupart des blessures liées à l'Homme (collision, acte de braconnage, "désairage"...). La mortalité des oiseaux liée au réseau électrique aérien est importante. Il en est de même pour les routes et autoroutes françaises : combien de rapaces sont victimes

chaque année d'électrocution et de collision ? Afin de limiter les dégâts sur la faune sauvage, une sensibilisation des aménageurs et autres professionnels est importante.

Objectifs

Sensibiliser et faire prendre conscience aux institutions, aux décideurs et aux aménageurs, de la richesse naturelle de notre région en vue de sa prise en compte dans les programmes de développement et d'aménagement du territoire (réseau routier et réseau électrique aérien principalement), de politique agricole et de gestion des milieux et des espèces.

38/ Agir contre les pollutions marines

Contexte

L'une des premières missions de la LPO est de venir en aide aux oiseaux en détresse. Pour ce faire, elle a tissé depuis sa création un réseau de Centres de sauvegarde dans toute la France et fait l'acquisition d'Unités Mobiles de Soins (UMS). Depuis le printemps 2000, suite à la catastrophe de l'Erika, le Conseil d'Administration de la LPO a également décidé de mettre en oeuvre de multiples actions en faveur des oiseaux victimes des hydrocarbures : un Plan de 67 actions a été adopté. L'ensemble des projets est désormais géré par la Mission Oiseaux en détresse. Chaque année, la LPO, grâce au public et aux nombreux bénévoles, vient au secours de plusieurs milliers d'oiseaux.

Objectifs

À travers les actions menées au sein de la mission "oiseaux en détresse", sensibiliser les instances publiques sur l'impact des marées noires et les dégazages illicites qui représentent une grave menace pour l'ensemble de la faune marine, afin qu'une prise de conscience soit effective pour réduire les pollutions marines.

Axe V

Pérenniser le programme

39/ Mettre en place d'un comité de pilotage

Contexte

Le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage fonctionnait jusqu'à présent comme une mission propre au Parc naturel régional du Luberon. La LPO PACA en assurant la gestion, souhaite impliquer étroitement les instances publiques et autres partenaires techniques (vétérinaires, centre de sauvegarde des Hautes-Alpes, Parc ornithologique de Pont de Gau, etc.) dans le projet du centre régional de sauvegarde de la faune sauvage.

Objectifs

Définir un comité de pilotage et les modalités de son implication.

40/ Assurer la gestion administrative et financière du programme

Contexte

Un suivi efficace permet d'assurer la bonne marche du programme en terme de performance et de garantie financière.

Objectifs

- > Assurer le bon déroulement du programme, le respect des délais et des procédures, mais aussi la validation partagée de tous les documents produits et de tous les protocoles, procédures et résultats.
- > Assurer la pérennité financière du programme.

Faucon pèlerin
(*Falco peregrinus*)
en volière de
réhabilitation

Engoulevent d'Europe
(*Caprimulgus europaeus*) en soins



© O. Hameau

41/ Rechercher des partenaires techniques et financiers

Contexte

Afin de pérenniser le programme, la recherche de partenaires est importante.

Objectifs

Trouver des partenaires techniques et financiers fiables.

42/ Établir des appels à dons

Contexte

Les bénévoles sont la force vive de l'association au quotidien. La générosité de nos membres est réelle et vérifiable dans nos actions de protection et de sensibilisation. Nous devons néanmoins compter davantage sur nos propres forces. Lorsqu'un membre ou un sympathisant effectue un don à l'association, il soutient une action concrète.

Objectifs

Solliciter nos membres et sympathisants afin de mutualiser des fonds.



© A. Fize

43/ Définir un système qualité

Contexte

La bonne mise en oeuvre d'un programme demande un suivi de l'évolution des actions afin de maximiser leurs impacts.

Objectifs

- > Démontrer l'utilité sociale de l'activité.
- > Avoir un retour sur la qualité de l'accueil.
- > Assurer le bon déroulement du programme.

44/ Former et transmettre notre savoir-faire

Contexte

Former est une nécessité pour motiver une équipe, qu'elle soit composée de bénévoles ou de salariés.

Objectifs

- > Assurer l'adhésion au projet
- > Satisfaire une demande

45/ Valoriser le programme

Contexte

Afin d'assurer la reconnaissance du programme auprès des différents publics, il est important de communiquer et d'améliorer sans cesse l'image.

Objectifs

- > Établir un plan de communication (programme qui indique la marche à suivre pour produire et diffuser les messages nécessaires à la conduite de l'action).
- > Connaître ce qui est important pour le public.
- > Identifier les composantes de l'image perçue, les représentations et les valeurs en lien avec le programme.
- > Analyser les enjeux d'un tel programme pour l'association et ses membres.



Conférence
de présentation
des activités
du Centre

46/ Offrir des services de prestation

Contexte

Afin de faire vivre l'activité du centre de sauvegarde en extérieur (au-delà du site), des prestations seront proposées. Celles-ci peuvent comprendre une conférence de présentation des activités du centre à l'issue de laquelle un oiseau est relâché.

Objectifs

Définir des prestations "types" qui peuvent être proposées.



Relâché d'un milan
royal (*Milvus milvus*)
à l'occasion de
l'inauguration du
Comité de pilotage

Effraie des clochers
(*Tyto alba*)

